

Communiqué de presse

Lettre ouverte: Pas de traitement préférentiel pour le transport aérien !

07.04.2020 - 46 organisations et partis politiques ont envoyé une lettre ouverte au Conseil fédéral dans laquelle ils lui demandent de ne pas privilégier une nouvelle fois le transport aérien par rapport aux autres secteurs économiques. Tout soutien public doit protéger les travailleuses et les travailleurs, ainsi qu'être lié à des conditions posant des objectifs clairs en matière climatique.

En raison de la crise liée au coronavirus, les compagnies aériennes réclament un soutien public. Le Conseil fédéral a mis en place un groupe de travail pour définir des mesures de soutien spécifiques à l'aviation. Pour les 46 organisations et partis politiques qui ont cosigné la lettre ouverte au Conseil fédéral, le plan de sauvetage ne doit pas permettre au transport aérien de retrouver son niveau de croissance effrénée, mais au contraire de s'adapter aux objectifs climatiques.

C'est pour cette raison que nous exigeons les conditions suivantes :

- **Pas de nouveaux privilèges pour le transport aérien** : Le transport aérien international qui n'est pas soumis à l'impôt sur le kérosène et à la TVA, ne doit pas profiter d'un nouveau traitement préférentiel par rapport aux autres branches économiques. Le soutien public doit garantir la protection des travailleuses et travailleurs, ainsi qu'être lié à des conditions claires et efficaces en matière de politique climatique.
- **Réduction des émissions pour la protection du climat** : Le transport aérien est à l'origine de 19% de l'impact climatique de la Suisse. Afin d'atteindre la neutralité carbone et de maintenir le réchauffement climatique en dessous de 1.5 degré, une réduction des émissions doit avoir lieu directement dans le secteur aérien et non à travers des systèmes de compensation, d'échange de certificats ou des mesures qui ont des répercussions négatives sur l'environnement et les droits humains.
- **Introduction d'un impôt sur le kérosène** : L'exonération à l'impôt sur le kérosène dont jouit le trafic aérien international représente un manque à gagner d'environ 1,7 milliard de francs par an dans les caisses de l'Etat. Le Conseil fédéral doit s'engager au niveau international pour introduire un impôt sur le kérosène.
- **Transfert vers des moyens de transport plus durables** : environ 80% des passagers qui décollent de la Suisse ont une destination européenne. Un soutien public doit aussi être accordé pour le développement du trafic ferroviaire international, notamment les trains de nuit.

Les organisations suisses ne sont pas les seules à demander ces conditions. Une lettre ouverte similaire, soutenue par plus de 250 organisations, a été publiée hier au niveau européen. Vous trouverez la lettre sous le lien suivant : <https://stay-grounded.org/savepeoplenotplanes/>

Pour toute information supplémentaire :

Lisa Mazzone, co-présidente de CESAR, 077 404 16 08

Priska Seiler Graf, co-présidente de CESAR, 076 571 06 48

Thibault Schneeberger, chargé de campagne d'actif-trafiC, 079 781 42 36

Yves Chatton, chargé de campagne dans le domaine aérien à l'ATE Suisse, 079 726 23 24

Kelmy Martinez, Grève du Climat - Suisse, 078 735 53 93

Lars Bünger, Grève de l'avion, 077 485 83 17

Dominic Täubert, co-président Jeunes PEV, 079 913 22 58